

Procès Nique la France ? Il faut en finir avec ces politiciens pollués et cette classe dirigeante obscène

écrit par Villeneuve | 11 octobre 2015



<http://resistancerepublicaine.com/2015/proces-nique-la-france-les-francais-de-souche-forment-ils-ou-pas-un-groupe-de-personnes/>

Ce procès est d'une extrême importance. Il montre clairement le nécessaire ARBITRAIRE du juge en la matière puisque la loi se fonde sur le concept de race sans définir la « race ».

La loi adopte clairement une classification raciste de la population pour pouvoir poursuivre. En effet, nier la race serait invalider les fondements de la loi elle même. Tous les prévenus seraient relaxés !

Le législateur laisse, abusivement et illégalement, à la jurisprudence le soin de définir les « races ».

La 17e chambre donne les critères de la notion de race : « *la loi, l'histoire, la biologie, la sociologie* » .

Le Français de souche » n'existerait pas dans la loi, admettons. Ni dans la biologie, admettons aussi. Mais sur le

plan de l'histoire et de la sociologie !? Manifestement il y a erreur de la part du tribunal. A moins de conclure que pour le tribunal les critères sont cumulatifs.

Si les critères sont cumulatifs, personne ne pourra plus être poursuivi sur la base de la race parce que la loi sera toujours le critère manquant. Celle ci ne définissant pas la race. CQFD

La 17e chambre déclare que «*les Français blancs dits de souche ne constituent pas un groupe de personnes*» au sens de la loi de 1881 sur la liberté de la presse ». Qu'est-ce qu'un groupe au sens de cette loi ? Il s'agit d'une communauté c'est-à-dire d'un ensemble d'individus unis par la religion par exemple les musulmans OU par une ethnie commune par exemple les Bretons, ou par un intérêt commun par exemple une société commerciale, une association.

Là aussi, il y a problème puisque la République Française ne connaît aucune communauté !

Le Procureur, suivi par le tribunal, est sous la dépendance du gouvernement. Dès lors, il a une double casquette, celle du juriste et celle du politicien. A travers son procureur le gouvernement se prononce contre « les Français de souche » qui ne seraient ni une communauté ni une race par contre les « Français allochènes » qui bénéficient de cette loi SPECIALEMENT faite pour eux, sont une communauté et une race ! Cherchez l'erreur là aussi.

Au point de vue du droit, cette législation contre la discrimination raciale, qu'on le veuille ou non, est anticonstitutionnelle puisqu'elle limite la liberté d'expression. Mieux vaut aucune loi qu'une mauvaise loi.

La loi contre le racisme est « schizophrénique ». Elle veut poursuivre une chose et son contraire. Son but est essentiellement politique : Détruire la Nation. Pourquoi ? Pour l'argent, pardi !

La corruption est partout et la morale nulle part.

Dans le football le Qatar achète sa coupe du monde, personne n'est poursuivi... Dans l'industrie automobile les Allemands trichent, nos politiciens, bien que la loi a été violée, n'oublie pas de nous rappeler que 50 % des Volkswagens sont fabriquées en France... Certains de nos ministres se promènent avec des valises pleines de billets pour acheter du chocolat en Suisse ou volent le fisc mais ce n'est pas de leur faute, l'argent ayant été si durement gagné, ou, ils sont malades, atteints de phobie administrative... Les hommes se vendent pour une simple promotion et même une simple promesse... Alors vendre la France à des étrangers ! D'ailleurs, pour se défendre, ils ont un argument imparable : la France n'est pas à vendre ! Ils ne meurent pas de cette épidémie de subornation mais TOUS sont frappés. Ce qui m'inquiète c'est l'agent infectieux. Qui est le suborneur ? A l'évidence et selon la 17^e chambre il n'est pas français de souche.

L'essentiel pour ces gens là c'est que l'argent coule dans leur intérêt de classe. Cette classe se voit elle comme une race ou comme une communauté ? Je ne sais pas. Une certitude toutefois : Elle est issue d'une même « Origine » sociale et la critiquer nous expose non seulement à la vindicte médiatique lancée par quelques plumitifs, chiens de garde à gros collier, aboyant ou se couchant au sifflet des Maîtres en échange d'une gamelle bien garnie, mais aussi à l'application de la loi puisque la communauté d'intérêts constitue au moins un groupe au sens de la 17^e chambre.

Il faut en finir avec ces politiciens pollués et cette classe dirigeante obscène. Les armes nous les avons : la démocratie nous les donne . Chaque bulletin de vote pour un souverainiste « karchérise » la classe dirigeante. Le souverainisme national (le souverainisme européen cher à Mr Hollande j'ai pas compris ce que c'était) c'est l'antidote au poison de la mondialisation. Aux urnes citoyens ! Votez souverainiste.

Villeneuve, Résistance républicaine Midi Pyrénées